



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Colloque annuel de l'Igas
Petite Enfance : Pourquoi et comment ?
Mercredi 4 décembre 2024

**Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins
Ministère des Solidarités, de l'Autonomie
et de l'Égalité entre les femmes et les hommes**
Salle Pierre Laroque - 14, avenue Duquesne, 75007 PARIS

PROGRAMME

Animation et modération de la journée par Dominique Rousset

8h30 **Accueil des participants**

9h30 **Introduction**
**Thomas Audigé, le chef de l'IGAS ou une haute autorité
ministérielle**

10h00 **Table ronde 1 :**
Le développement de l'enfant d'abord : une évidence ?

Les connaissances sur le jeune enfant ont permis de faire émerger un modèle d'éveil et d'éducation centré sur la singularité de l'enfant et sur ses besoins affectifs, linguistiques, moteurs... Qu'en est-il aujourd'hui de la mise en œuvre effective de ce modèle dans un secteur de la Petite Enfance, perçu aujourd'hui davantage comme un mode de garde pour les familles que comme une étape déterminante dans le développement de l'enfant ?

Echanges avec la salle



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



11h30

Table ronde n°2 :

Le modèle français de la Petite Enfance est-il vraiment un modèle ?

A l'heure de l'élaboration du Service public de la Petite Enfance, il est pertinent

de réinterroger le modèle français et, bien que les dynamiques démographiques soient parfois différentes, d'examiner, voire de s'inspirer de ceux de nos voisins européens : taux d'encadrement, limites d'âges, formations requises, obligations des communes, modes de financement, intégration au système éducatif...

Echanges avec la salle

12h45

Conclusion de la matinée

Thomas Audigé, le chef de l'IGAS

13h15

Déjeuner

14h30

Grand témoin

15h

Table ronde n°3 :

Travailler dans la Petite Enfance : un métier d'avenir ?

La pénurie de professionnels qui touche le secteur constitue un facteur aggravant autant qu'un symptôme des difficultés de la petite enfance. Les faibles niveaux de rémunération, la qualité de vie au travail, le sentiment de ne pas pouvoir accorder à l'enfant le temps dont il a besoin ne permettent pas d'attirer et de fidéliser le personnel. Parallèlement, la révision des taux d'encadrement et des niveaux de formation requis ont renforcé les difficultés d'exercice de professionnels pourtant généralement très engagés dans leurs missions. Quels leviers pour rendre ces métiers plus attractifs ? Comment former mieux et davantage pour répondre aux besoins des enfants et à la pénurie de professionnels ?

Echanges avec la salle



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



16h

Table ronde n°4 :

Petite Enfance : faire mieux avant de faire plus ?

La politique d'accueil du jeune enfant a été largement pensée comme un service aux familles, destiné à renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. De ce fait, la logique quantitative d'accroissement de l'offre a devancé les objectifs qualitatifs d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant, comme ceux nécessaires pour conforter l'attractivité des métiers de la petite enfance. Alors que des places de crèches sont aujourd'hui fermées faute de personnel, que les départs à la retraite d'assistantes maternelles vont être massifs, comment orienter les politiques publiques pour parvenir à renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant et accélérer la création de places nécessaires pour répondre aux besoins encore non satisfaits de trop nombreuses familles ?

Echanges avec la salle

17H30

Conclusion

Thomas Audigé, le chef de l'IGAS, ou une haute autorité ministérielle